

NOTE DE SYNTHESE DES CONCLUSIONS

RAPPORT N° MATERNE-PARIDAENS 36021 11.04.23

Document ne pouvant en aucun cas être annexé à un acte authentique

INFORMATIONS GENERALES

Type de bien : Maison individuelle	
Adresse : Domaine Sauvage Ilot 4B Maison 59 avenue des Canadiens 62224 EQUIHEN-PLAGE	Réf. Cadastrale : NC Bâti : Oui Mitoyenneté : Oui
Propriétaire :	

DIAGNOSTIC DE PERFORMANCE ENERGETIQUE

Consommations énergétiques (en énergie primaire) pour le chauffage, la production d'eau chaude sanitaire et le refroidissement, déduction faite de la production d'électricité à demeure	Emissions de gaz à effet de serre (GES) pour le chauffage, la production d'eau chaude sanitaire et le refroidissement
Consommation conventionnelle : 254 kWh_{ep}/m².an	Estimation des émissions : 8 kg_{eqCO2}/m².an

logement extrêmement performant

consommation (énergie primaire) émission

254 | 8* kWh/m²/an kgCO₂/m²/an

110 kWh/m²/an d'énergie finale

passoire énergétique

logement extrêmement peu performant

peu d'émissions de CO₂

A

B

C

D

E

F

G

8 kgCO₂/m²/an

émissions de CO₂ très importantes

CERTIFICAT DE SUPERFICIE

Superficie totale :

42,54 m²

Objet : ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Cher Maître , Madame , Monsieur ,

Conformément à l'article R.271-3 du Code de la Construction et de l'Habitation, je soussigné, Hervé MITOIRE , atteste sur l'honneur être en situation régulière au regard des articles L.271-6 et disposer des moyens en matériel et en personnel nécessaires à l'établissement des états, constats et diagnostics composant le Dossier de Diagnostic Technique (DDT).

Ainsi, ces divers documents sont établis par une personne :

- présentant des garanties de compétence et disposant d'une organisation et de moyens appropriés (les différents diagnostiqueurs possèdent les certifications adéquates – référence indiquée sur chacun des dossiers),
- ayant souscrit une assurance permettant de couvrir les conséquences d'un engagement de sa responsabilité en raison de ses interventions (montant de la garantie de 300 000 € par sinistre et 500 000 € par année d'assurance),
- n'ayant aucun lien de nature à porter atteinte à son impartialité et à son indépendance ni avec le propriétaire ou son mandataire qui fait appel à elle, ni avec une entreprise pouvant réaliser des travaux sur les ouvrages, installations ou équipements pour lesquels il lui est demandé d'établir l'un des documents constituant le DDT.

Nous vous prions d'agréer, l'expression de nos salutations distinguées.

Hervé MITOIRE
OPALE EXPERTISES IMMOBILIERES

SARL OPALE EXPERTISES
IMMOBILIERES
15 AV. CHARLES DE GAULLE
62200 BOULOGNE ST'M
03 21 30 20 34 FAX 03 21 10 43 89
OPALE-EXPERTISES@ORANGE.FR